



Rapport du comité de surveillance

Le comité de surveillance s'est réuni les 4 et 5 novembre 2021.

Cette rencontre a eu lieu au 180, côte de l'Acadie, Sherbrooke, où étaient présents les membres du comité : Danny Crête et Louis Bernard.

Nous avons vérifié les états financiers, pour la période du 1^{er} février 2020 au 31 janvier 2021, les revenus, les entrées aux livres, les chèques, les pièces justificatives ainsi que les procès-verbaux.

Nous avons vérifié tous les documents concernant la trésorerie et nous constatons que les écritures semblent conformes.

Les résultats financiers pour cette période indiquent un excédent de 97 493 \$ (page 5).

Par conséquent, le comité de surveillance recommande d'adopter les états financiers pour la période se terminant le 31 janvier 2021, indiquant :

Revenus	896 335 \$	(page 5)
Dépenses	798 842 \$	(page 5)
Excédent	97 493 \$	(page 5)

À la suite de nos dernières recommandations, des modifications ont été apportées, ce qui a facilité notre vérification. Par conséquent, le comité tient à remercier le travail effectué par Mélanie Larochelle, trésorière du Conseil central. Nous tenons également à la remercier pour sa grande collaboration et pour la présentation des documents finaux.


Danny Crête


Louis Bernard